

TYPE DE DIPLOME  BAC	DURÉE DU DIPLOME  3 ANS	NIVEAU D'ENTRÉE  3ÈME OU CAP	NIVEAU DE SORTIE  NIVEAU 4	 LYCÉE EPID Général, Technologique et Professionnel
--	---	--	--	--



>>> LE MÉTIER

Le baccalauréat professionnel « Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique » (CIEL) est un diplôme de niveau 4 qui a pour objet de former des technicien(ne)s capables d'intervenir dans la fabrication et la maintenance de produits électroniques (cartes et équipements), dans la réalisation et le paramétrage de réseaux informatiques filaires ou non et dans la valorisation de la donnée en intégrant les enjeux de cybersécurité.

Les compétences professionnelles construites doivent permettre au titulaire de ce diplôme d'évoluer, entre-autres, dans l'industrie connectée (L'usine 4.0), de prendre en main les technologies matérielles et logicielles des produits, des réseaux intelligents et d'intervenir dans l'exploitation de données.

Les emplois les plus couramment exercés par le(la) titulaire du baccalauréat professionnel CIEL pourront être par exemple opérateur(trice) en production sur machine CMS, technicien(ne) en design de cartes électroniques, technicien(ne) de câblage, d'intégration, de réparation, de contrôle d'équipements électroniques, agent de support technique client (SAV), technicien(ne) d'installation et /ou de maintenance de réseaux informatiques (filaire, wifi, fibre optique), réseaux de communications (téléphonie IP et salle de visio-conférence IP), systèmes de sécurité incendie, intrusion, télésurveillance...

>>> ADMISSION ET DÉBOUCHÉS

Le BAC PRO est un diplôme d'insertion, l'élève peut directement postuler à un emploi en entreprise avec ce diplôme. Il peut également poursuivre ses études : en BTS CIEL (à l'EPID avec ses 2 options électronique ou informatique), Mention Complémentaire, BUT, Licence ou Licence pro...

>>> FORMATION EN MILIEU PRO

La formation en milieu professionnel est une phase déterminante menant au diplôme. L'élève, l'apprenti ou le stagiaire est amené à s'intégrer dans une équipe, à participer aux activités de l'entreprise et à réaliser des tâches sous la responsabilité d'un tuteur. C'est une période pendant laquelle l'élève conforte et met en œuvre ses compétences en les adaptant au contexte professionnel ; - développe de nouvelles compétences.

>>> HORAIRES ET ENSEIGNEMENTS

DISCIPLINES	2 nd e PRO	1 ^{ère} PRO	T ¹ e PRO
Enseignement Professionnel			
Enseignements Professionnels	12 h	10,5 h	10,5 h
Co-intervention Professionnel - Français	0,5 h	0,5 h	-
Co-intervention Professionnel - Maths/Sciences	0,5 h	0,5 h	-
Réalisation d'un projet	-	1,5 h	1 h
Prévention, Santé, Environnement	1 h	1 h	1,5 h
Eco-Gestion	1 h	1 h	1,5 h
Enseignement Général			
Français, Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique	4 h	3,5 h	4,5 h
Mathématiques	2 h	2 h	2,5 h
Sciences Physiques et Chimie	1,5 h	1,5 h	1,5 h
Langue Vivante 1	2 h	2 h	2,5 h
Arts Appliqués	1h	1h	1h
EPS	2,5 h	2,5 h	3 h
Formation en Milieu Professionnel (20 semaines)			
Période	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	6 semaines
Soutien au parcours			
Soutien au parcours	1 h	1 h	1,5 h
Parcours différenciés :			
- Préparation à l'insertion professionnelle	-	-	6 semaines
- Préparation à la poursuite d'études			
Formation Sauveteur Secouriste du Travail			



OPTIONS POSSIBLES :
ESCALADE (2H)
ATELIER EPS (2H)
ATELIER AVP (2H)